

Projet d'agrandissement de la mine aurifère
Canadian Malartic et de déviation de la
route 117 à Malartic 6211-18-015

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION RÉGULIÈRE DES
MEMBRES DU CAUCUS DE LA CONFÉRENCE
RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE TENUE LE 24 FÉVRIER 2011, À
16 H 30, DANS LES LOCAUX DE LA CRÉ, SOUS LA
PRÉSIDENTE DE M. ULRICK CHÉRUBIN,
PRÉSIDENT.

Les présences :

Mesdames Lorraine Barrette, administratrice
Mélissa Desrochers, administratrice
Johanne Jean, administratrice

Messieurs Ulrick Chérubin, président
Jean-Maurice Matte, premier vice-président
Mario Provencher, deuxième vice-président
Arnaud Warolin, trésorier
Daniel Rancourt, secrétaire (par téléphone pour le point 11 seulement)
Marc Bibeau, administrateur
Bernard Flébus, administrateur
Fernand Trahan, administrateur
Jean Turgeon, administrateur

Les absences :

Madame Chantal Parent, administratrice
Linda Perron-Beauchemin, administratrice

Messieurs Philippe Barette, administrateur
Luc Dupuis, administrateur
Normand Houde, administrateur
Carol Nolet, administrateur
Jacques Riopel, administrateur

Les invités :

Madame Claude Thibault, directrice générale, 48^e Nord International
Monsieur Guillaume Marquis, président, 48^e Nord International

Les observatrices et observateurs :

Mesdames Aline Sauvageau, bureau du ministre Pierre Corbeil
Gracia Laforge, MAMROT

Messieurs Marc Buteau, bureau du député Daniel Bernard
Olivier Duchesnes, bureau du député François Gendron
Denis Moffet, MAMROT

Les membres du personnel :

Mesdames Sarah Charbonneau, agente de développement
Nathalie Dallaire, agente de développement
Maude Guy, agente de développement
Nancy Ménard, agente de développement

Messieurs Luc Bélisle, directeur général
Simon Letendre, directeur général adjoint
Jean-François Turcotte, agent de développement

1. MOT DE BIENVENUE

M. Ulrick Chérubon souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Mario Provencher, d'accepter l'ordre du jour en ajoutant les points suivant à la rubrique « Affaires nouvelles », cette dernière devant demeurer ouverte :

- PROGRAMME INITIATIVES FAUNIQUES
- PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ACCEPTABILITÉ AUX TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT À VOCATION FAUNIQUE ET MULTIRESSOURCES

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL DU CAUCUS DU 3 FÉVRIER 2011 ET SUIVIS

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélissa Desrochers, appuyée par Mme Lorraine Barrette, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 3 février 2011 tel que libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Simon Letendre présente les suivis réalisés depuis cette rencontre.

- Entente agriculture et agroalimentaire : Une conférence de presse a été réalisé le 22 février dernier pour lancer le programme d'aide. La réalisation du dépliant d'information est en cours.
- Entente CRÉ-UQAT : L'UQAT devrait venir présenter les résultats de ses recherches lors du caucus du 31 mars ou lors du suivant.
- Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue : L'entente a été reçue aujourd'hui.
- Plan Nord : Le ministre Corbeil a été invité à rencontrer la Conférence régionale. Il faut maintenant fixer une date de rencontre.

4. PROCÈS-VERBAL DU CAUCUS DU 16 FÉVRIER 2011 ET SUIVIS

IL EST PROPOSÉ par M. Mario Provencher, appuyé par M. Fernand Trahan, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 16 février 2011 en ajoutant M. Fernand Trahan dans les présences.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES

M. Simon Letendra informe que deux employés quitteront la Conférence régionale. M. Stanislas Kéters, qui était responsable de l'élaboration du Plan régional de développement intégré sur les ressources et le territoire (PRDIRT) relèvera des nouveaux défis pour une minière de la région. Aussi, M. Steve Audet, qui travaillait au bilan du Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'aux dossiers de l'agroalimentaire, la fondation communautaire et les technologies de l'information et des communications, nous quittera le 4 mars. Pour l'instant, la plupart des dossiers de M. Audet sont transférés à l'interne. Le suivi du Plan stratégique, quant à lui, avait été complété à 90 %. Dans les prochains mois, il faudra se pencher sur une stratégie d'embauche.

6. RENCONTRE DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Luc Bélisle, le nouveau directeur général de la Conférence régionale, se présente aux membres du caucus. Un tour de table est réalisé pour présenter les membres du caucus. L'entrée en fonction de M. Bélisle a été fixée pour le 8 mars. M. Simon Letendre et M. Ulrick Chérubin seront en place pour l'accueillir.

7. 48^e NORD INTERNATIONAL

Les membres du conseil d'administration accueillent M. Guillaume Marquis, président, ainsi que Mme Claude Thibault, directrice générale, de 48^e Nord International

M. Guillaume Marquis présente le rapport de la dernière année ainsi que le plan d'action pour l'année à venir. 48^e Nord International souhaite être le catalyseur de la croissance des activités de commerce international de l'Abitibi-Témiscamingue. Ses activités confirment la croissance économique de la région dans le domaine de l'exportation. L'organisme met en place des formations et des services d'accompagnement, en plus de la réalisation de missions commerciales. Mme Thibault informe les personnes présentes que du 22 au 25 mai prochain, 48^e Nord International sera présent avec plusieurs entreprises de la région au congrès et salon commercial de l'Institut canadien des mines à Montréal.

Les membres s'interrogent sur le fait que certaines entreprises membres proviennent de l'extérieur de la région. Mme Thibault répond que ces entreprises n'entrent pas en compétition avec celles de la région et que cela permet un certain maillage.

Présentement, 48^e Nord International reçoit 60 000\$ par année de la Conférence régionale pour le fonctionnement (dernière année de l'entente de quatre ans). Afin de recevoir le deuxième versement (48 000\$) pour l'année 2010-2011, l'organisme devait venir rencontrer les membres du caucus. Pour obtenir le 12 000\$ qui restent à verser, l'organisme doit déposer le bilan financier ainsi qu'un rapport d'activité. Mme Thibault énonce que l'organisme a accepté le dossier Qweb sans demander d'autres sommes à la Conférence régionale.

M. Arnaud Warolin demande si l'organisme est maintenant assez indépendant pour pouvoir approcher d'autres partenaires que la Conférence régionale. Mme Thibault indique que pour la première fois cette année, l'organisme sollicitera pour une valeur de 5% de son budget en commandites. M. Bernard Flebus précise que les entreprises agroalimentaires semblent très satisfaites des services de 48^e Nord International. Parmi toutes les ententes de la Conférence régionale, c'est celle avec 48^e Nord International que les entreprises sont les plus présentes.

Mme Sarah Charbonneau rappelle que la reconduction de l'entente devra être soumise à la Commission économique régionale qui fera une recommandation à la Conférence régionale.

Résolution 010-11 :

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Maurice Matte, appuyé par M. Marc Bibeau, de verser le montant de 48 000\$ à 48^e Nord International pour l'année 2010-2011, tel qu'indiqué dans l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. BUDGET FDR

M. Simon Letendre présente les revenus et les dépenses pour le Fonds de développement régional (FRD) 2010-2011 et le scénario pour 2011-2012. En résumé, pour 2010-2011, les revenus s'élevaient à 3 185 332 \$ et les dépenses-investissements à 3 202 087. La Conférence régionale présentera donc un déficit de 16 755 \$.

Pour 2011-2012, les revenus anticipés sont de 3 459 887 \$ et les dépenses d'investissements totaliseront 2 774 666 \$. La disponibilité budgétaire serait donc de 685 221 \$ pour réaliser des projets. L'Observatoire recevra 225 000\$. Les dossiers de Réussite éducation et de Valorisation Abitibi-Témiscamingue recevront respectivement 100 000 \$ et 110 000 \$. Quand à la Fondation de l'UQAT, un montant de 600 000\$ a été devancé pour l'année 2010-2011.

Le nouveau directeur aura à négocier le prochain FDR au 31 mars 2011. M. Mario Provencher propose d'identifier les projets que la Conférence régionale n'a pas pu financer à cause des coupures.

9. RÉUSSITE ÉDUCATIVE

M. Simon Letendre présente la demande de soutien financier pour l'entente Action réussite 2011-2014 ainsi que les orientations. La stratégie régionale Action réussite a pour mission de favoriser et de soutenir la mobilisation collective pour faire de la réussite éducative un enjeu incontournable du développement social et économique de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous sommes maintenant à l'étape de concrétiser l'instance régionale sur la réussite éducative en Abitibi-Témiscamingue et d'associer les partenaires par la signature d'une nouvelle entente. La Table éducation emploi est l'instance politique qui chapeaute Action réussite et un comité d'action régional travaille sur la mise en œuvre de la stratégie. Des comités locaux sur la persévérance sont également en place dans chacune des MRC. La Conférence régionale avait déboursé 25 000\$ pour réaliser une étude dont les résultats seront déposés le 24 mars.

Action réussite est assurée d'une contribution annuelle de 325 000 \$ de l'organisme Réunir réussir (R²). Ce financement est cependant disponible en contrepartie de la contribution de la région. Le financement annuel envisagé s'élève à 695 000\$ pour trois ans. La demande à la Conférence régionale est de 100 000\$ par année. Le financement de partenaires importants demeure à confirmer, mais tous ont signifié leur intérêt. Le Forum jeunesse et l'Agence de santé et des services sociaux ont confirmé leur participation qui s'élève respectivement à 30 000\$ et à 25 000\$ par année pour trois ans.

Un montant de 250 000 \$ par année sera disponible pour soutenir les initiatives locales qui s'inscriront dans la stratégie régionale sur la réussite éducative, soit 50 000 \$ par territoire. Il est également possible d'accéder à un financement complémentaire de R² pour de l'évaluation ou pour des projets visant les jeunes autochtones.

Mme Johanne Jean précise qu'une telle structure a été mise en place au Saguenay-Lac-St-Jean depuis environ 20 ans. La démarche a donné des résultats spectaculaires.

CONSIDÉRANT l'importance fondamentale de l'enjeu de la réussite éducative pour le développement de l'Abitibi-Témiscamingue;

- CONSIDÉRANT la forte mobilisation qui s'est amorcée autour de la réussite éducative dans la région;
- CONSIDÉRANT la nécessité d'une participation financière importante de la région;
- CONSIDÉRANT que la Conférence régionale s'est déjà positionnée afin de porter cette stratégie;

Résolution 011-11 :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Marc Bibeau, de soutenir financièrement la stratégie régionale Action réussite dans le cadre d'une entente pour un montant de 100 000 \$ par année pour trois ans, soit de 2011 à 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. VALORISATION ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

M. Simon Letendre présente la demande de financement pour Valorisation Abitibi-Témiscamingue (VAT). La Conférence régionale est invitée à statuer sur sa volonté de reconduire son implication financière dans le projet et à négocier avec les autres partenaires un projet d'entente. VAT demande que la Conférence régionale investisse 110 000\$ pour l'année 2011-2012 et 260 000\$ pour les années 2012-2013 et 2013-2014. La contribution de la Conférence régionale serait affectée entièrement aux frais de fonctionnement (salaires et frais de gestion pour deux agents de développement). L'investissement des autres partenaires serait exclusivement réservé aux projets. Le budget total pour l'entente de trois ans s'élèvent 1 325 000 \$.

VAT a déjà reçu une confirmation pour la participation financière de partenaires : le Forum Jeunesse (70 000\$ par année et un versement supplémentaire de 35 000 \$ à la signature), la Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue (50 000\$ par année), Emploi-Québec (intérêt confirmé pour renouveler la participation, mais en attente de réception d'une demande de la Conférence régionale pour étudier le dossier).

M. Jean-Maurice Matte est préoccupé par le fait que pour les années 2 et 3, le montant demandé par VAT correspond à 60% du budget disponible de la Conférence régionale. Par contre, en y ajoutant l'année 1, la moyenne serait de 46%.

M. Provencher demande quelle est la justification de doubler l'investissement de la Conférence régionale. M. Simon Letendre répond que dans les autres régions du Québec, les ententes sont d'une plus grande envergure encore. Il indique aussi que la demande et les opportunités pour VAT sont plus grandes. Le fait que les séjours exploratoires de Place aux jeunes aient quadruplé depuis les initiatives de VAT est un bon exemple de réussite. Quant au bilan migratoire, il est désormais pratiquement nul. Mme Mélissa Desrochers mentionne que cela n'est pas seulement grâce à VAT. Il s'agit là d'un effort concerté de la région. D'autres indiquent que ce résultat serait plutôt attribuable à la bonne condition économique de la région. Mme Johanne Jean ajoute que VAT fait un travail impeccable pour l'image de la région et que cela a des retombées positives pour l'UQAT.

De plus, VAT propose une campagne de promotion et de publicité, ce qui demande des sommes importantes. Mme Desrochers précise que 300 000\$ pour des campagnes paraît beaucoup, mais que c'est finalement très peu pour un budget de promotion. M. Bernard Flébus trouve dommage que chaque région investisse de grosses sommes pour recruter les mêmes personnes. Il souhaite qu'au regard de ce gonflement de budget, VAT donne des résultats conséquents à la fin de l'entente.

- CONSIDÉRANT l'importance de l'identité et de la connaissance régionales soulignée par les citoyennes et citoyens et organismes de l'Abitibi-Témiscamingue lors de la tournée de consultation pour la rédaction de la planification stratégique de Valorisation Abitibi-Témiscamingue;
- CONSIDÉRANT le dépôt de la planification stratégique et du budget prévisionnel de VAT;
- CONSIDÉRANT les résultats des actions de VAT au cours des trois dernières années et des partenariats développés avec les organismes de la région;
- CONSIDÉRANT que la participation financière de la Conférence régionale servira avant tout à soutenir le fonctionnement de VAT et que la participation financière des autres partenaires servira à la réalisation de projets;
- CONSIDÉRANT les efforts considérables d'organismes qui recrutent des professionnels, notamment dans le domaine de la santé et du secteur minier;
- CONSIDÉRANT l'importance de se donner des stratégies de communication concertées et complémentaires;
- CONSIDÉRANT que tant les organismes privés que publics identifient la Conférence régionale comme lieu de convergence de la stratégie;
- CONSIDÉRANT que le Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue et la Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue ont déjà annoncé leur participation financière pour trois ans;

Résolution 012-11 :

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélissa Desrochers, appuyée par M. Mario Provencher, de financer Valorisation Abitibi-Témiscamingue pour les trois prochaines années selon les montants suivants : An 1 :110 000 \$; An 2 :260 000 \$; An 3 :260 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est convenu de confier à l'équipe de permanents de la Conférence régionale le soin de négocier les détails d'une entente de partenariat avec le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue et la Table interordres en vue d'une signature avant le 31 mars 2011.

11. DOSSIER TEMBEC

M. Jean-François Turcotte présente le projet de Tembec concernant la fermeture de l'usine de Taschereau ainsi que les différents enjeux reliés à ce dossier.

Deux demandes sont adressées à la Conférence régionale :

- Tembec demande l'appui de la Conférence régionale dans sa demande de transférer le CAAF de l'usine de Taschereau à ses usines de La Sarre et Béarn;
- La municipalité de Taschereau souhaite que le CAAF demeure rattaché à la communauté pour un nouveau promoteur qui éventuellement rouvrirait l'usine.

La majorité des membres sont prêts à appuyer le plan de restructuration de Tembec, mais sont conscients des impacts socio-économiques sur les employés et sur la communauté de Taschereau et des environs. Rappelons par contre que Tembec a pris plusieurs engagements afin de limiter les impacts sur les employés et la communauté de Taschereau. Tembec indique que l'avenir passe par des scieries qui seront ouvertes sur trois quarts de travail. Les volumes attribués à Tembec ne permettent pas de maintenir ses trois usines (Béarn, La Sarre et Taschereau). Le plan proposé par Tembec permet donc de sécuriser l'avenir des usines de La Sarre et de Béarn, ce que le Témiscamingue a bien besoin présentement. Il est à noter que Tembec a reçu un nombre important d'appuis d'entreprises et d'organismes de d'Abitibi-Ouest et de la région.

Les membres sont également préoccupés par le facteur temps. En effet, comme une partie du CAAF est situé au nord de la région, la ministre des Ressources naturelles et de la Faune a la possibilité d'accepter la demande de transfert de CAAF de Tembec, mais aussi de céder une partie des volumes à d'autres usines. Un appui fort et unanime à Tembec, autant au sein de la Conférence régionale qu'avec la MRC d'Abitibi-Ouest, nos députés et notre ministre régional serait donc nécessaire auprès de la ministre. Si la Conférence régionale ne se prononce pas rapidement, l'Abitibi-Témiscamingue risque de perdre les emplois associés au CAAF. À ce jour, la ministre des Ressources naturelles et de la Faune n'a pas encore adressé de demande d'avis à la Conférence régionale.

M. Daniel Rancourt est rejoint par téléphone.

Une rencontre de la MRC Abitibi-Ouest est prévue pour le 25 février afin de faire le point et d'établir une position commune. Les membres du caucus provenant d'Abitibi-Ouest (tous absents aujourd'hui) ont demandé de reporter la décision de la Conférence régionale après cette rencontre. Ils souhaitent avoir le temps de discuter dans leur communauté afin d'avoir tous les éléments nécessaires à la prise de décision.

Il est donc convenu, par respect pour la communauté d'Abitibi-Ouest, d'attendre la tenue de la rencontre et de tenir une rencontre téléphonique dans une semaine afin de prendre une décision finale en fonction d'éléments nouveaux qui pourraient être apportés à la suite de la rencontre. Les membres du bureau de direction recommandent les deux résolutions qui suivent au conseil d'administration. Ces résolutions sont respectueuses pour le territoire d'Abitibi-Ouest, mais permettent également de se positionner clairement pour garder le CAAF en région.

CONSIDÉRANT la décision de Tembec de fermer l'usine de Taschereau, laquelle entraînera des conséquences socio-économiques graves sur cette communauté et ses environs;

- CONSIDÉRANT la responsabilité de la compagnie Tembec et du gouvernement du Québec d'accompagner la communauté de Taschereau pour redresser sa situation économique;
- CONSIDÉRANT les économies que réalisera Tembec en fermant l'usine de Taschereau et en transférant le contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) à ses usines de La Sarre et de Béarn;
- CONSIDÉRANT la stabilisation de 600 emplois en Abitibi-Témiscamingue par le transfert du CAAF de Taschereau aux usines de La Sarre et de Béarn;
- CONSIDÉRANT l'importance de la compagnie Tembec dans l'économie du Témiscamingue et que le transfert d'une partie du CAAF de l'usine de Taschereau à l'usine de Béarn permettra de relancer les activités forestières au Témiscamingue, durement touché par les crises agricole et forestière;
- CONSIDÉRANT le maintien des emplois en forêt par le transfert du CAAF aux usines de La Sarre et de Béarn;
- CONSIDÉRANT les engagements de la compagnie Tembec de mettre en place des primes séparation, un plan de transfert des emplois à l'usine de La Sarre, un programme de mise à la retraite à finaliser avec le syndicat, le paiement des taxes municipales pendant cinq ans, la possibilité de céder le terrain, les bâtiments et le volume d'écorces à la municipalité ou à un promoteur et, enfin, la mise en place d'un fonds d'adaptation des collectivités»;
- CONSIDÉRANT la nécessité d'une industrie de première transformation solide comme base de l'économie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue, soutenant la diversification par la mise en valeur de la biomasse forestière et par la 2e et la 3e transformation;
- CONSIDÉRANT la nécessité d'un traitement équitable entre les compagnies, en raison des demandes de transfert de 100 % des volumes des CAAF des compagnies Abitibi-Bowater et Domtar à leurs propres usines de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, acceptées par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune au cours des dernières années;
- CONSIDÉRANT que si la ministre souhaite retirer des volumes à la compagnie Tembec à ce moment-ci pour débiter la mise en vente de bois sur le marché libre, qu'elle le fasse avec équité en retirant des volumes aux autres compagnies dans toutes les régions du Québec;

Résolution 013-11 :

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Maurice Matte, appuyé par M. Fernand Trahan, d'adopter les deux résolutions qui suivent :

D'adopter la première résolution suivante :

- De demander à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune de transférer 100 % du volume du contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) consenti à la compagnie Tembec pour son usine de Taschereau aux usines de La Sarre et Béarn, en conformité avec le plan présenté par la compagnie;
- D'exiger de la compagnie Tembec et du gouvernement du Québec d'accompagner la communauté de Taschereau et les communautés environnantes par des mesures de soutien à la fermeture et à la revitalisation de leur économie, notamment par un fonds d'aide à la communauté et ses environs à négocier avec les représentants du milieu;
- De demander à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune d'agir avec équité entre les bénéficiaires de CAAF et d'appliquer, comme prévu à la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, la réduction des volumes garantis aux usines au 1er avril 2013 et non avant, et d'effectuer ses essais de mise en marché public des bois à partir des volumes de bois non récoltés au cours des dernières années;
- De demander à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune de faire son travail d'analyse et d'interrogations en lien avec les préoccupations du milieu.

D'adopter la seconde résolution suivante :

- De permettre aux intervenants de la MRC d'Abitibi-Ouest de se concerter sur ce dossier;
- De rendre cette résolution effective le 4 mars 2011 lors d'un conseil d'administration spécial, à moins d'éléments nouveaux venant modifier le contenu ;
- De faire parvenir copie de cette résolution à la ministre lorsque celle-ci en fera la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La Conférence régionale recevra le rapport final dans les prochains jours. Six recommandations ont été émises, dont une qui sera retirée concernant les assemblées publiques. Les recommandations se rapportent à la priorisation du plan quinquennal, les règles d'éthique, les conditions d'admissibilité et les critères d'analyse des projets, les décisions quant à l'admissibilité, la sélection des projets et leur suivi ainsi que l'évaluation des résultats obtenus par rapport au plan quinquennal.

16. DÉPLACEMENT DE LA ROUTE 117 À MALARTIC

Mme Maude Guy rappelle les faits concernant le projet de déplacement de la route 117 à la hauteur de Malartic. Deux options sont exposées, une voie de déviation et une voie de contournement, toutes deux présentant des avantages et des inconvénients.

Avec l'accord du bureau de direction, la Conférence régionale a fait parvenir une lettre au MTQ le 7 janvier 2011 afin de l'encourager à consulter la population et à considérer l'option d'une voie de contournement pour des raisons de sécurité et de fluidité. À la séance régulière du conseil de la Ville de Malartic le 24 janvier dernier, les membres du conseil ont reproché à la Conférence régionale de ne pas avoir été consultés avant l'envoi de la lettre au

ministre. Ils se sont prononcés contre le projet de voie de contournement et ont fait parvenir une résolution à la Conférence régionale en ce sens (reçue le 4 février). M. Jean Turgeon, conseiller de Malartic, désirait que la Conférence régionale fasse parvenir une deuxième lettre au MTQ pour revenir sur sa position. Les membres du caucus ont demandé une résolution de la Ville de Malartic en ce sens avant d'envoyer une deuxième lettre au ministre des Transports

CONSIDÉRANT que la population en général ne sera ni consultée ni informée des options présentement sur la table dans un forum de consultation;

CONSIDÉRANT que la route 117 est la Transcanadienne et qu'elle touche l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que tous les voyageurs en transit vers l'Ouest canadien;

CONSIDÉRANT que le transport ferroviaire est en déclin et que l'activité minière augmente, et donc que le trafic lourd est en nette progression sur la route 117;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale a pour valeur la sécurité de la population et que l'augmentation du trafic sur la route 117 entraîne des enjeux de sécurité à l'intérieur du périmètre de la ville de Malartic;

CONSIDÉRANT que la circulation amène son lot de désavantages comme le bruit, la poussière, etc. ;

CONSIDÉRANT qu'une voie de contournement améliore la sécurité et la qualité de vie pour l'ensemble de l'agglomération, résout les problèmes de circulation à long terme, assure une plus grande fluidité du trafic, des gains de temps et une plus grande sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale se soucie du bien-être et du développement des communautés sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue;

Résolution 014-11 :

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Maurice Matte, appuyé par M. Jean Turgeon, que la Conférence régionale conserve un rôle de neutralité dans ce dossier;

Que la Conférence régionale insiste, par tous les moyens, afin qu'une rencontre d'information et de consultation publique soit tenue le plus rapidement possible avant que le projet ne soit trop avancé et difficilement modifiable, et, pour ce faire, expédie une lettre au ministre des Transports soulignant à nouveau l'importance d'une consultation ainsi que l'importance de tenir compte des intérêts de Malartic;

Que la Conférence régionale demande la production d'une étude neutre et exhaustive visant à informer les citoyens et citoyennes de Malartic des impacts à court, moyen et long termes d'une telle voie de contournement, notamment au regard des impacts économiques et sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Jean Turgeon lira le projet de lettre et enverra ses commentaires à Mme Maude Guy.

13. PLAN D'ACTION AGROALIMENTAIRE

M. Simon Letendre indique qu'une rencontre a eu lieu le 11 février dernier avec les différents leaders politiques de la région afin de réaliser un état de situation et de convenir d'une stratégie d'action pour le dossier de l'agroalimentaire. Plusieurs axes d'intervention ont été élaborés. Par contre, plusieurs points doivent être validés par les acteurs concernés lors d'une rencontre prévue à la mi-mars.

Le plan d'action sera déposé lors du prochain caucus.

14. PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER (VOLET II)

Le fond du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II pour l'année 2010-2011 a été rendu disponible tardivement cet automne. Ainsi, plusieurs projets n'ont pu commencer avant l'hiver.

La reconduction de ce programme a été annoncée pour une année seulement. Son avenir est, encore une fois, remis en question.

Pour permettre d'investir le maximum avec la programmation 2010-2011, il y a lieu de demander à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune de permettre de financer les dépenses réalisées jusqu'au 31 juillet 2011. Cette demande concerne autant les sommes résiduelles de 2009-2010 que celles de la programmation 2010-2011.

Étant donné la pertinence et la popularité du programme Volet II, le contexte de régionalisation ayant cours au MRNF et la crise économique qui sévit dans le milieu forestier, il y a lieu de demander à la ministre de reconduire ce programme. Dans une optique de concordance avec la mise en œuvre du nouveau régime forestier, cette reconduction viserait minimalement les années 2011-2012 et 2012-2013.

Depuis plusieurs années, les MRC de la région gèrent le programme Volet II. La nature même du programme (financement de travaux forestiers et d'aménagement récréotouristiques) fait en sorte que la MRC est le meilleur niveau pour la gestion de ce programme. Il y a lieu de demander à la ministre de permettre que ce programme soit géré par les MRC.

Ces trois demandes ont été adressées à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune le 8 août et le 18 novembre 2010, sans réponse de sa part.

Résolution 015-11 :

IL EST PROPOSÉ par Arnaud Warolin, appuyé par Mario Provencher, de demander à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune :

- De permettre de financer, à partir des sommes résiduelles des programmations 2009-2010 et 2010-2011 du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II, les dépenses réalisées jusqu'au 31 juillet 2011 en raison de l'annonce tardive des sommes disponibles pour ce programme;
- De reconduire ce programme au minimum jusqu'au 31 mars 2013;
- D'en confier la gestion directement aux MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Simon Letendre informe qu'une MRC n'est pas en mesure de supporter les coûts d'un projet dans le cadre du Programme Volet II et souhaiterait avoir le troisième versement avant terme. Selon le protocole, le troisième versement se fait lorsque le ministère reçoit le rapport final de la MRC. Le protocole sera suivi.

15. LOGEMENT SOCIAL (CAMPAGNE DE LETTRES)

Ce point sera traité lors du prochain caucus.

17. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Une rencontre spéciale téléphonique se tiendra le 4 mars à 10h concernant le dossier Tembec. La rencontre suivante est fixée au 31 mars 2011.

18. AFFAIRES NOUVELLES**18.1 PROGRAMME INITIATIVES FAUNIQUES**

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune confie une aide financière totale de 400 000 \$ transférée sous forme d'un versement de 25 000 \$ pour chacune des 16 Conférences régionales des élus (CRÉ). Ce programme permettra de supporter des initiatives régionales fauniques en collaboration avec les Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) et les Tables régionales de la faune (TRF).

Pour faire suite à la priorisation 2009-2010, effectuée entièrement par les membres de la Table régionale de la faune et soutenue par la direction régionale du MRNF, la Conférence régionale des élus souhaite améliorer le mode de gestion du programme dans la région. Les membres de la Table régionale faune ne peuvent être promoteurs et du même souffle prioriser les projets. Trois projets ont tout de même été priorisés pour cette première période. Un résiduel de 10 700 \$ pour la période 2010 est ajouté aux 25 000 \$ pour la période 2011.

Le 24 janvier, Mme Nathalie Dallaire présentait une courte démarche au MRNF et aux membres de la Table régionale faune. Cette dernière proposait une liste de projets potentiels, émanant des réflexions des derniers mois, qui s'avéraient être intéressants pour plusieurs organismes fauniques en raison de leur caractère structurant. À l'unanimité, les membres de la Table régionale faune et le MRNF soutiennent la démarche proposée et ont formé un comité restreint pour prioriser rapidement ces projets et identifier des porteurs. Un suivi sera effectué dans les meilleurs délais auprès du conseil d'administration de la Conférence régionale. Tous les projets prioritaires seront analysés et une évaluation sommaire sera réalisée par le personnel de la CRÉ.

Les gens du comité recommandent :

	Programme initiatives fauniques	PRDIRT	Promoteur identifié
Une carte d'accès aux plans d'eau	12 000 \$		Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs de l'A-T (Fédé.CP-08)
Étude de faisabilité des stations de lavage de bateau	5 000 \$	10 000 \$	Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) Abitibi-Témiscamingue
Académie faune	4 200 \$		Association des gestionnaires de zecs de l'Abitibi-Témiscamingue (AGZAT)
Fonds régional pour pêche en herbe	10 000 \$		Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs de l'A-T (Fédé.CP-08)
Acquisition de connaissances pour la mise en valeur d'espèces aquatiques	4 500 \$		Association des pourvoiries de l'Abitibi-Témiscamingue (APAT)
	35 700 \$	10 000 \$	

- CONSIDÉRANT** que la Conférence régionale a accepté d'administrer les fonds accordés par le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune sur une base annuelle;
- CONSIDÉRANT** que les membres de la Table régionale faune et le personnel de la Conférence régionale se mobilisent afin d'identifier et de prioriser ensemble un ou des projets structurants où les bénéfices sont plus largement redistribués entre eux;
- CONSIDÉRANT** que la démarche et la contribution financière sont partagées par plusieurs partenaires régionaux;
- CONSIDÉRANT** que la liste de projets potentiels est significative, sera complémentaire aux travaux de la CRRNT lors de la mise en œuvre, et que les montants estimés excèdent le 35 700 \$.

Résolution 016-11 :

IL EST PROPOSÉ par M. Mario Provencher, appuyé par M. Arnaud Warolin,

De demander au MRNF l'enveloppe du Programme initiatives fauniques pour la période 2010-2011 afin de mettre en place les cinq projets priorités par le sous-comité de la Table régionale faune;

De mandater un agent de développement de la Conférence régionale au Comité de la Table régionale faune pour la mise en place et le suivi des cinq projets structurants pour le secteur faunique du PRDIRT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.1 PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ACCEPTABILITÉ AUX TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT À VOCATION FAUNIQUE ET MULTIRESSOURCES

Le Programme de maintien de l'acceptabilité aux terres du domaine de l'État à vocation faunique et multiressources s'étale sur deux années financières, soit 2009-2010 et 2010-2011. En ce qui concerne la première année, l'annonce tardive du programme n'a pas permis aux promoteurs de se préparer suffisamment pour réaliser des projets. Pour l'année 2010-2011, la région a pu bénéficier du budget prévu. Toutefois, les règles strictes de fin de projets au 31 mars ont suscité beaucoup de problèmes et d'insatisfactions auprès des promoteurs et des intervenants municipaux et économiques.

M. Arnaud Warolin souhaite que la Conférence régionale demande à la ministre de donner une extension pour le programme PMA. Étant donné que les sommes étaient disponibles durant la période hivernale, peu de projets pouvaient être réalisés.

Une demande sera transmise à la ministre en ce sens.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 20 h.



Ulrick Chérubin, président



Daniel Rancourt, secrétaire